



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MAÎSE
MÊME, VERTUEUX, PROSPÈRE LES FILS DE ST LAURENT
(Q. SULTZ.)



Abonnement : Un an (Canada) \$1.00
" " (Etats-Unis) 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-ÉDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉROME (Terrebonne) P. Q.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT

annonces : 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes

LABELLÉ

L'actualité

Le Journal, d'Ottawa, et le Star, de Toronto, sont en difficultés. Le sujet n'a pas grande importance, c'est simplement M. Borden, mais les deux compères y mettent tant d'acrimonie qu'on jugerait vraiment qu'il s'agit d'une question de toute première importance.

A cors et à cris, le Star demande le retour du bien-aimé chef et à coups d'injures le Journal lui répond que la présence de M. Borden est de la plus absolue nécessité en Angleterre. Comme ces canards sont unionistes tous les deux, ils ne peuvent pas employer les injures réservées aux adversaires politiques, mais on sent qu'ils n'en pensent pas moins.

Quatre sur cinq des articles du Star sont consacrés au mystère qui entoure la présence du premier ministre en Angleterre. On va même jusqu'à y dire : "Si nos représentants doivent continuellement demeurer en Angleterre il vaut mieux qu'ils donnent leur démission pour être remplacés par ceux qui pourront demeurer ici à abattre la besogne."

C'est là que le Journal voit percer le petit bout d'une oreille et c'est aussi là-dessus que se base la rumeur disant que M. Borden est perdu pour nous, qu'il ne reviendra plus. C'est le cas de répéter avec le poète :

Pleurez, deux ayeux, à vous oiseaux sacrés !
Oiseaux chers à Thésis, deux ayeux, pleurez !

Et cependant M. Borden est occupé en Angleterre, si nous en jugeons par le nombre des discours qu'il y prononce. Entre chaque séance du conseil impérial, vite un banquet arrosé d'un discours. Tour à tour M. Borden règle les préliminaires de la paix, la situation d'après guerre, la politique mondiale une fois la paix conclue, ce que que l'Allemagne devra faire, ce qu'elle ne devra pas faire, etc. etc.

Si les auditeurs de M. Borden éprouvent autant de plaisir à l'entendre exprimer ses opinions qu'il en ressent lui-même à les donner, tout le monde doit être bien heureux à ces agapes où notre premier ministre joue le rôle de grand premier pitre. Heureusement que Foch s'en f... pour employer le langage des tranchées, et que toutes ces paroles n'avancent ni ne retardent une victoire des alliés.

Si nous en croyons les dépêches qui arrivent de Londres et de Paris, le comité impérialiste anglais qui s'est chargé de convertir ou de confirmer nos journalistes, a bien fait son travail. A les entendre des monts va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et il n'y a pas un cri discordant dans cette clameur de louanges à l'adresse de l'Empire, des "British", de leur organisation, de leur armée, de leurs officiers (Gough excepté, sans doute) de leur politique. Même les défauts de l'Angleterre ont ce je ne sais quoi de charmant qui fait qu'on les aime quand on les voit au travers des lunettes impérialistes.

Gageons, néanmoins, que le comité de réception ne risquerait pas un voyage en Irlande ou aux Indes.

On signale des troubles ouvriers sérieux à Hawkesbury où les employés de la manufacture de pulpe Riordon se sont mis en grève, du moins une partie d'entre eux, sous prétexte que leurs patrons refusaient de reconnaître l'union. Une autre version veut que la majorité des ouvriers désirent continuer le travail mais que toute l'agitation provient de quelques meneurs étrangers qui voudraient faire du sabotage.

Le gouvernement a été avisé des émeutes de Toronto et des troubles qui se sont produits à Vancouver où les soldats ont envahi le temple du Travail et ont expulsé les ouvriers assemblés. Il est probable que le gouvernement aura une assemblée spéciale du cabinet pour étudier ces questions de difficultés ouvrières, mais on ne voit pas bien encore quel remède il pourra apporter à la situation.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ces émeutes fréquentes des soldats revenus du front, c'est de voir la police faire chorus avec les turbulents. A Vancouver, loin de protéger les chefs ouvriers assommés par les soldats, la police a formé un cordon pour protéger les soldats et n'a pas opéré une seule arrestation. A Toronto, les arrestations eussent été faciles, mais la police s'est contentée de suivre de loin les pillards et de constater les dégâts après coup.

Et dire que les municipalités ont refusé aux agents de se former en association !

Le gouvernement a lancé, samedi der-

nier, une proclamation dont les effets ne pourront être qu'heureux. C'est l'armistice pour tous les déserteurs, insoumis et réfractaires appartenant à la première classe d'appel des conscrits. Cette armistice dure jusqu'au 24 de ce mois.

Donc, les jeunes gens qui n'ont pas répondu à l'appel, ceux qui ne se sont pas fait enregistrer, ceux qui ont quitté les rangs avant ou après avoir reçu leur uniforme, peuvent faire leur soumission et le gouvernement garantit qu'il ne seront pas punis. Ceux qui n'auront pas fait leur soumission le 24 août seront poursuivis et punis avec toute la rigueur de la loi.

Une proclamation de ce genre avait été demandée par plusieurs citoyens et hommes d'affaires influents et il y a tout lieu de croire que les insoumis et réfractaires sauront en prendre bonne note.

On a demandé à la ville de Toronto de payer l'entretien d'un bébé de huit semaines qui est sans parents et dont personne ne prend soin. La ville a fait une enquête et a appris que l'enfant est de parents autrichiens. En conséquence c'est un ennemi étranger et la ville a refusé de payer pour son entretien. Cet ennemi étranger mourra de faim si personne ne vient à son secours, mais la ville de Toronto est bien décidée à conserver le Canada pour les... orangistes.

Le Journal nous annonce sans ménagements que le cabinet sera remanié dès que M. Borden reviendra (probablement aux calendes grecques) et qu'il sera composé moitié de libéraux, moitié de conservateurs (chose impossible dans un cabinet de 21 ministres). Il ajoute que, actuellement, il y a onze chefs libéraux dans le cabinet.

Il nous est toujours excessivement pénible de différer d'opinion avec un homme aussi honnête et aussi loyal que P.-D. Ross, mais nous sommes obligés de nous inscrire en faux contre sa dernière prétention. D'abord, il n'y a pas de libéraux dans le cabinet. Il y a d'anciens membres du parti libéral qui ont trahi ce parti et son chef pour arranger leurs petites affaires et celles de M. Borden. Ensuite, le nombre de ces transfuges est de huit seulement. Nous les énumérons : Rowell, Sifton, Calder, Crerar, Mewburn, Ballantyne, Carvell et Maclean.

Les autres membres du cabinet sont par ordre de mérite ou de démerite : Borden, Meighen, Burrell, Foster, White, Reid, Crothers, Kemp, Doherty, Loughheed, Cochrane, Robertson et Blondin. C'est bien ça, treize et huit font vingt-et-un, total de nos gouvernants si on ne fait pas entrer en ligne de compte les présidents de compagnies de chemins de fer, les grands financiers, les mineurs, les directeurs des compagnies immobilières et ceux des entrepôts de provisions.

Après un calme relatif d'une demi-journée l'émeute de Toronto a repris de plus belle mais, cette fois, la police était préparée. Attaquée par des soldats revenus du front elle s'est bravement vengée en assommant des civils, deux ou trois femmes, des enfants et... un pauvre aveugle. A quatre, des agents de police ont attaqué un soldat qui ne prenait pas part à la rixe et lui ont fendu le crâne. Il y a eu 34 blessés.

Le plus beau de toute l'histoire c'est que la première émeute a été provoquée par un soldat ivre. Un soldat ivre ??? A Toronto ??? Ce n'est pas possible, nous rêvons.

De nombreuses instances ont été faites auprès du gouvernement pour amener l'émission de timbres de guerre dans le genre de ceux qui sont vendus aux Etats-Unis. Grâce à ces timbres, on peut acheter une obligation du gouvernement de la valeur de \$5.00 en paiements partiels de 25 sous chacun ou plus. C'est le principe de la petite économie populaire et c'est le meilleur. La vente de ces timbres a donné aux Etats-Unis la somme incroyable de \$500,000,000 en quelques mois. Nous ne saurions espérer un aussi beau résultat mais il est certain que nous pourrions mettre une somme considérable à la disposition de gouvernement si nous en avions l'occasion. Bien des gens ne peuvent souscrire à un bon Victoria parce qu'ils craignent de ne pouvoir acquitter leurs engagements et les paiements, si divisés qu'ils soient, sont encore trop considérables pour les familles où les revenus sont minces et où la presque totalité de ces revenus passe en nourriture et en autres dépenses indispensables. On n'a pas toujours \$5.00 ou \$10.00 mais on a toujours un 25 sous qu'on peut mettre au service de nos soldats.

A quand nos timbres de guerre ?

La commission alimentaire demande que tous les citoyens du Canada soient mis à la ration de sucre, ration qui sera de une livre et demie par adulte et par mois. C'est peu mais il paraît que la situation actuelle du marché des sucres exige de fortes économies. Ce que nous ne comprenons pas bien c'est que la commission qui nous conseille l'emploi du sucre brun, n'obtient pas du gouvernement qu'il oblige les raffineurs à nous vendre ce sucre moins cher que le sucre blanc. Si les raffineurs obtiennent le même prix pour la cassonade que pour le sucre raffiné nous comprenons parfaitement qu'ils préfèrent vendre davantage de celle-là, mais nous comprenons aussi que ce sont les consommateurs qui payent les frais et que les bénéfices de ces raffineurs ne font qu'augmenter.

A ce propos on n'a pas encore fait d'enquête au sujet des actionnaires des compagnies de raffinerie du Canada. Jusqu'à preuve du contraire nous sommes persuadés que plusieurs d'entre eux sont des ennemis étrangers.

DESCAVES

Notre participation à la guerre

Le bureau des Informations nous donne les renseignements suivants au sujet de la participation du Canada dans la guerre : L'armée active du Canada était de 3,000 hommes au commencement de la guerre. Au 1er juillet 1918, 390,000 hommes avaient été envoyés en Europe. 60,000 sont en entraînement et le total en chiffres ronds est de 450,000.

Le chiffre des morts est de 43,000 et se décompose comme suit :

Tués au feu	27,040
Morts de blessures	9,280
Morts de maladies	2,257
Supposés morts	5,342

Le nombre des blessés et des malades forme un total de 113,007 hommes. Entre 30 et 40 mille de ces hommes ont repris du service ; 50,000 ont été envoyés au Canada et libérés et le reste est dans les hôpitaux. Il y a 2,224 Canadiens dans les prisons allemandes et 384 sont portés comme disparus.

Voici maintenant les récompenses accordées aux officiers et aux hommes, surtout à ceux de langue anglaise.

Croix Victoria	30
D. S. O. (Ordre de Mérite)	432
Barette du D. S. O.	18
Croix militaire	1,467
Barette de C. M.	61
D. C. M. (Médaille de Conduite)	939
Médaille militaire	6,549
1ère Barette M. M.	227
2ème Barette M. M.	6
M. S. M. (Médaille de Service)	119
Portés à l'ordre du jour	2,573
Royal Red Cross	130

Voici maintenant ce que le Canada a fait pour approvisionner les Anglais de munitions :

Munitions pour le canon à obus de 18 lbs	55% du total
Obus de 4 pouces et demi	42 "
Obus de 6 pouces	27 "
Munitions pour le canon à obus de 60 lbs H. E.	20 "
Obus de 8 pouces	15 "
Obus de 9.2 pouces	16 "

La production totale des obus du Canada a atteint le poids énorme de 60,000,000 de livres. Celle des explosifs pour cartouches et propulseurs d'obus 100,000,000 de livres.

Le Canada a aussi fabriqué 2,500 avions.

Il a pris des commandes pour la construction de navires dont le tonnage total atteint 450,000 tonnes. Ces navires seront tous terminés cet automne.

Notre pays a fourni, en outre, \$875,000,000 en argent et 80,000,000 de minots de grains DE PLUS par année qu'avant la guerre. L'exportation du bœuf a augmenté de 75,000,000 de livres par an et celle du porc de 125,000,000 de livres aussi par an.

On peut aussi faire figurer ici les dons populaires au Fonds Patriotique, à la Croix Rouge, au Fonds des Belges et au Y.M.C.A. Leur total dépasse \$90,000,000, soit environ \$11.00 par tête.

Meli-Melo

Une amnistie aux déserteurs

Le gouvernement a décidé d'épargner les rigneurs de la loi du Service Militaire aux déserteurs et aux insoumis qui se présenteront aux casernes d'ici au 24 août.

Passé cette date, ceux qui n'auront pas répondu à l'appel "seront pourchassés et punis avec toute la rigueur et la sévérité de la loi et sujets aux jugements de nos cours martiales..." Ainsi s'exprime la

proclamation du gouverneur général, qui ajoute : "Ceux qui emploieront, hébergeront, cacheront ou aideront à ces réfractaires seront passibles des peines, pénalités et amendes prévues par la loi pour une semblable offense."

Les Vétérans et l'hymne "O Canada"

L'association des Vétérans de la grande guerre vient de décider que l'on ajouterait le chant national "O Canada" à l'hymne anglais "God save the King" que l'on entonne à la clôture de chaque séance de l'association.

L'auteur de la proposition, le Rév. J.-C. Davidson, donna force raisons à l'appui de sa motion. Il dit entre autres choses :

"Il me semble que nous commettons un oubli sérieux en ne chantant pas l'"O Canada" à nos réunions. Nous sommes des sujets britanniques, mais nous n'en sommes pas moins tous des Canadiens et sommes ici pour servir les intérêts de notre propre pays. Dans cette période de reconstruction il convient que le Canada passe avant tout et soit au-dessus de tout et que notre hymne national nous rappelle le travail que nous devons accomplir pour notre pays et nous devrions le chanter à chacune de nos réunions."

Les journalistes canadiens en Angleterre

Lors de leur visite au palais de Buckingham, les journalistes ont été reçus par le roi Georges V et par la reine.

Le roi a causé des affaires canadiennes avec chacun des visiteurs et a rappelé ses voyages au Canada en 1901 et en 1908. Le roi s'est fait un plaisir de parler en français aux journalistes de la province de Québec et leur a fait part de sa profonde admiration pour les efforts accomplis par les hommes et les femmes de cette province. Sa Majesté a déclaré qu'il n'y avait pas de meilleures troupes que celles du Canada.

Corrections confraternelles

Comme nous le faisons, autrefois, nous allons, chaque semaine, signaler quelques fautes de français commises par quelques-uns de nos confrères. Ceux-ci voudront bien accepter nos remarques en bonne part, et nous corriger à notre tour quand l'occasion s'en présentera.

Prière à la Patrie de ne plus dire : "Les funérailles de PEU M. Untel". Le pléonaste saute aux yeux. Elle devrait aussi éviter d'écrire : "Les confrères de classe de M. X." C'est camarades de collège, compagnons de classe, condisciples, qu'il faut dire.

Importante décision du juge Monette

En accordant un bref d'"habeas corpus" à deux sujets de nationalité étrangère, détenus par les autorités militaires, l'honorable juge Monette a attaqué et déclaré nul le décret ministériel abolissant l'"habeas corpus".

Pour rendre son jugement qui aura sans doute un retentissement considérable par tout le pays, le magistrat s'est appuyé sur un article du statut royal de Charles II, de 1679, concernant l'"habeas corpus".

Ce jugement n'affectera en rien la mise en vigueur de la loi du service militaire, dit-on, car le gouvernement a déclaré qu'il prendrait exclusivement le jugement de la cour suprême comme guide de ses actions.

Pensée

C'est seulement dans les pays où l'Etat absorbe toutes les fonctions que le rôle du politicien devient facilement désastreux.

GUSTAVE LE BON

Pour rire

La Combine, en perne depuis la veille, se trouve un peu éméché dans les rues de Paris ; traversant la rue, il avise un gardien de la paix :
— Dis donc, vieux ! le trottoir d'en face !
— Mais c'est là-bas, riposte l'agent en indiquant l'autre trottoir.
— Faut pas me la faire, toi ! avec ton air de payer ma cafetière. J'en viens et on m'a répondu que c'était ici ; alors, comprends-tu, t'as du retard !...

LE REMPLAÇANT

Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage
Ou comme celui-là qui conquiert la Toison ;
Puis s'en est retourné plein d'usage et raison
Vivre entre ses parents le reste de son âge.

M. Borden n'est pas encore revenu. M. Borden est impatientement attendu. M. Borden reviendra-t-il ? Nous croyons que M. Borden a fait un beau voyage bien qu'il n'ait conquis aucune Toison. Beaucoup de gens prétendent qu'il n'a ni "usages ni raison", mais c'est entièrement matière de goût et cela n'explique nullement son absence prolongée.

Vous me direz aussi que les parents de M. Borden "ne sont pas par icite" à quoi je vous répondrai que ce n'est pas de ma faute mais qu'il existe ici une foule de ses

protégés qui sont désireux profondément de contempler de nouveau ses nobles traits.

M. Borden reviendra-t-il ? Cette question répétée peut vous faire croire que j'en doute et je vais vous dire tout bas que j'ai raison d'en douter. Un de mes amis, dont le beau-frère a longtemps courtoisé et courtoisé encore la nièce du beau-père d'un des secrétaires de M. Borden, m'affirme qu'il restera là-bas.

Non, les Anglais ne veulent pas le garder pour l'empailler et le montrer dans les foires mais simplement pour en faire un lord, comme Beaverbrook, Atholstan et tutti quanti. On n'est pas encore d'accord sur le nom qu'on lui donnera et c'est la cause de tout le retard. Une fois lord, il siègera dans le conseil impérial et la gloire de cette élévation rejaillira sur tout le Canada qu'elle consolera aussi des pertes qu'il a subies pendant la guerre et de la petite dette qu'il a contractée vis-à-vis de l'Angleterre.

Alors, s'il ne revient pas, qui prendra sa place ?

Voilà la grande question. A quoi nous servirait la lune si le soleil venait à s'éteindre ? Est-il dans tout le Canada un seul homme prêt à prendre le lourd fardeau si légèrement assumé par l'ancien député d'Halifax ?

Cet homme existe. Il vient d'Oxford (Nord). Il se nomme Rowell. Il est méthodiste et, paraît-il, méthodique.

Quoi, Rowell ! mais personne n'en voudrait ! C'est justement pour cela que ses collègues en veulent. C'est un homme précieux, juste assez sot pour ne pas trop comprendre et juste assez fin pour savoir se taire au besoin.

Ce n'est pas que M. Rowell ignore l'art qui nous a donné Demosthènes, Cicéron et D.-A. Lafontaine, c'est simplement parce qu'il parle quand il veut et où il veut.

Il possède cette faculté de parler avec agrément de tout ce qu'on ignore, et cette o-mplaisance à ignorer tout, cette espèce d'encyclopédie à rebours, faite d'une incompréhension universelle, est fort goûtée de ses amis qui ne craignent pas de se voir compromis par lui. C'est un homme pieux. Je suis certain que s'il voulait faire un mauvais coup, trahir son chef, par exemple, il ne s'entourerait que de gens d'église. Si jamais il commet un meurtre, ce dont il n'aura pas le courage seul, il prendra peut-être le bedeau pour complice mais certainement pas un homme qui fait usage d'alcool ou qui joue de la musique le dimanche.

Pour la province d'Ontario et pour le Globe, M. Rowell est le modèle de cette perfection canadienne à laquelle nous pourrions atteindre si nous n'étions pas abrutis par les nauséabonds vapeurs du catholicisme romain, comme disait récemment un bon orangiste, ami de M. Rowell. La politique et sa profession l'ont enrichi, la première surtout. Il est de toutes les fêtes où l'on mange du Canadien et où l'on chante "Kick the Pope". Il n'est pas Forestier à cause de son collègue Foster, et c'est à peu près la seule chose qu'on puisse lui reprocher.

C'est un homme digne. Même quand MM. Charles Murphy, Jacques Bureau et Ernest Lapointe lui mettent le nez dans ses petites ordures, il conserve un visage souriant et une attitude calme que Tartufe lui aurait envie.

Il a l'étoffe d'un grand diplomate dans un pays où la diplomatie serait exclusivement confiée aux crapules.

C'est donc lui qui remplacera M. Borden quand celui-ci aura été pour tout de bon accaparé par l'Angleterre à qui la guerre a enlevé tant d'inutilités et qui veut les remplacer.

Et personne ne trouvera à redire, personne ne se plaindra maintenant qu'il est inutile de se plaindre et que ceux qui trouvent à redire sont honnis.

Que ceux qui ont des drapeaux jaunes les réservent pour la grande fête qui sera donnée en Ontario le jour où le bon M. Rowell touchera le prix de ses vertus modestes et de sa belle humilité ostentatoire. Gageons, cependant, que Charley Murphy ne sera pas content...

LE COULLISSIER

La presse canadienne en Angleterre

UN DISCOURS DE M. FERNAND RINFRET

Lors du premier séjour des représentants de la presse canadienne en Angleterre, M. Fernand Rinfret, directeur du Canada, a eu l'occasion de prononcer plusieurs discours où il a défini l'attitude de la province de Québec et plaidé la cause des notres auprès des auditeurs anglais. Voici la substance du discours qu'il a prononcé au camp de Witley devant sir Edward Kemp et une brillante réunion d'officiers d'état-major.

Messieurs, Aujourd'hui plus que jamais nous pouvons apprécier la grande faveur et l'honneur qu'on nous a faits en nous fournissant cette unique

AU BAL

Il me souvient d'une soirée
Où, vous sentant plus admirée,
Vous rougissiez d'orgueil, un peu,
Dans un costume gris et bleu.

Un peu lasse, avec indolence
Quand vous reveniez de la danse,
Vous me repreniez chaque fois
Votre grand éventail chinois.

Cet éventail fait d'une palme
Où, la tasse en main, d'un air calme,
Deux mandarins boivent du thé
Sur le bord d'un fleuve argenté.

PAUL BOURGET,
de l'Académie française.

occasion de visiter l'Angleterre et de nous rendre compte de sa vaste organisation militaire.

Non pas que ce fut nécessaire pour nous convaincre, ni que nous en sentions le besoin pour affermir notre confiance en la puissance de notre mère-patrie, ni en la vaillance de l'armée canadienne. Cette confiance, la plus entière, nous l'avions au fond du cœur depuis longtemps et ce que nous avons vu n'a pu que la confirmer sans y rien ajouter.

Mais notre voyage a d'autres objets, d'autres motifs. Nous ne sommes pas de simples touristes, venus pour remplir notre mémoire de splendides visions ; nous, représentants de la presse canadienne, nous, exception de race, de croyance ou d'affinité politique, sommes venus vous apporter de notre pays un message de loyalisme sans réserve et de constante coopération.

Nous ne sommes pas venus simplement pour nous convaincre de visu ; nous sommes venus vous apporter l'assurance, une assurance forte, pleine d'enthousiasme, que le Canada tout entier est avec vous.

Je suis du Canada français. Des rapports étrangers, des rumeurs sans fondement ont pu vous parvenir qu'il existait dans la province de Québec un sentiment différent de celui du reste du Canada.

Je puis affirmer sans la moindre hésitation que, en ce qui concerne le principe de la participation à la guerre, il n'y a pas deux sentiments dans le pays ; que nous sommes avec vous, du premier au dernier.

Il y a eu, il est vrai, des divergences d'opinion sur les moyens de cette participation. Québec, de fait, était opposé à la conscription.

Nous croyions que nous pouvions servir la cause de l'empire et de ses alliés, aussi bien, en quelque sorte, et avec un loyalisme aussi inébranlable que celui de l'Australie et du Sud-Africain, qui ont envoyé au front de grandes armées de volontaires.

Mais l'attitude de la province de Québec n'a jamais été celle de la résistance à la loi, pas même de la résistance au principe de la mesure. Ce que Québec demandait d'abord, c'était une expression nette de la volonté du peuple. La question débattue aux dernières élections, ce n'était pas la conscription, mais la liberté du suffrage.

Le gouvernement au pouvoir avait fait adopter une mesure de suffrage restreint, contre laquelle Québec et ce qui restait du parti libéral ont fait, sous la vaillante direction de sir Wilfrid Laurier, une lutte énergique, quoique les succès nous ait trahis.

Il y avait aussi la question des vivres. Notre contrôleur des vivres nous disait l'autre jour que c'était le principal problème de la guerre. Quelques-uns des nôtres étaient en faveur de la conscription de nos jeunes gens, mais pour les envoyer sur la ferme au lieu des tranchées.

Et puis encore la question de la langue, de la reconnaissance du droit de nos compatriotes des autres provinces d'enseigner leur langue à leurs enfants. Nous sommes fiers de la langue que nous parlons, et j'ai eu beaucoup de plaisir à constater qu'on la parle très couramment en Angleterre. Il peut paraître anormal que cette question ait été interposée dans la politique canadienne à ce moment, mais le fait doit servir à mieux expliquer les différences de sentiment qui ont pu obscurcir et dérober aux électeurs la claire vision de la politique de guerre.

On a parlé d'une émeute à Québec. Le premier ministre du Canada, au moment de notre départ, avait dit à un auditoire anglais que les récits de cette émeute avaient été énormément exagérés. Il n'y a pas eu d'émeute de Québec. Il a pu y avoir un petit nombre d'émiettés à Québec, ce qui est bien différent, mais ils ne purent provoquer qu'un incident isolé et sans signification, qui a soulevé plus d'indignation chez nous que chez nos voisins et qui ne représente pas plus le sentiment de Québec que la conduite de quelques émusqués ne traduit le sentiment de l'Angleterre.

Québec préférait la méthode de recrutement de l'Australie et revendiquait la liberté du suffrage. Mais je m'empresse d'ajouter que nulle part, après la sanction de la loi, elle ne fut mieux observée et plus facilement appliquée que dans la province de Québec.

Il y a, messieurs, quelque différence entre l'obéissance à une loi que l'on a approuvée et la soumission à une loi qui répuge à votre mentalité. Et cependant, si vous étiez aujourd'hui au Canada, vous apprendriez que l'on fait des représentations au gouvernement contre l'application intégrale de la conscription ; mais que ces représentations ne viennent pas de Québec. Nos jeunes gens se sont rangés sous les drapeaux avec autant de vaillance et de résolution que nos volontaires. Je viens de voir vos conscrits au camp de Bramshott ; ce sont de splendides soldats. Et je puis prédire que lorsque les conscrits de Québec seront incorporés dans les unités actives, on les trouvera dignes de leurs frères d'armes, dignes de com-

bler les vides de ce glorieux régiment canadien-français, le 22ème, qui a conquis une gloire imperissable sur les champs de bataille de Festubert et de Courcellette.

Et comment pourrait-il en être autrement? N'y sommes-nous pas poussés par une double force, celle de notre sang français et celle de notre nationalité britannique?

Nous, Canadiens-français, portant, dans notre esprit, dans notre sang, dans la partie la plus intime de nos âmes, les traditions de l'héroïsme et de la chevalerie de nos ancêtres de France; c'est avec une fière émotion que nous nous reportons aux jours de la petite colonie française des bords du Saint-Laurent.

Et c'est avec un loyalisme et un respect sans bornes que nous nous sommes attachés à cette grande constitution britannique à l'ombre de laquelle, après les jours inévitables de lutte et de rajustement, nous avons développé notre amour de la liberté, de nos droits de citoyens, les plus chers privilèges de notre vie nationale.

D'ailleurs, nous sommes tous purement et simplement Canadiens. A cette distance les divisions territoriales s'effacent; nous ne voyons plus d'ici les neuf provinces de la Confédération, mais un seul Canada, un seul pays que nous chérissons d'une même affection et que nous voulons tous servir en commun.

De ces traditions, de ces sentiments, nous tirons notre conception de notre devoir d'honnêtes libres. Car les civils ont eux aussi un devoir à remplir. Et c'est le message que nous rapporterons à nos amis restés au pays.

Nous leur dirons ce que signifie cette guerre, ce que nous y avons vu, les travaux magnifiques que vous accomplissez; nous leur dirons de se soumettre joyeusement à toutes les restrictions, à tous les sacrifices de la guerre; que de mettre moins de sucre dans leur café, de manger moins de viande ou de pain, ce ne sont que des bagatelles, des fatièges lorsqu'on les compare aux rudes travaux, aux pénibles tâches qu'accomplissent leurs fils et leurs frères dans les camps d'entraînement ou au front.

La main-d'œuvre agricole

D'après une déclaration du sénateur Robertson, l'enregistrement a fourni toute la main-d'œuvre agricole nécessaire.

Dans le district de Toronto 100,000 hommes se sont offerts pour travailler sur les fermes; à Ottawa 26,000, et dans les villes du Manitoba, 27,000. Dans la Saskatchewan et l'Alberta, les résultats sont aussi satisfaisants. Québec ne manque pas de main-d'œuvre.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Les commerçants d'Ottawa viennent de s'apercevoir qu'une quantité considérable de faux chèques avaient été mis en circulation par un individu qui se donne comme sergent Grew, mais qu'on a pas encore pincé. Ces chèques sont du ministère de la milice et sont faits sur les blancs et avec les cachets du ministère. Seule la signature, W. Bennett, paie-maître du 7ème dépôt, est fautive. Les blancs ont été sans doute volés au ministère mais on n'a pas encore découvert comment et, en attendant, les commerçants ont décidé de ne plus escompter de chèques sauf à leurs clients connus et responsables.

Ces vols sont une autre preuve de l'ordre qui règne dans ce ministère où les employés surnuméraires sont si nombreux.

ooo

Il y a eu quatre ans dimanche que nous sommes en guerre et l'anniversaire a été marqué par une assemblée monstre des citoyens à l'hôtel de ville. Il y avait aussi beaucoup de soldats revenus du front et ceci nous amène à parler, non de ces soldats, mais des galons qu'ils portent. On sait que le chevron bleu sur la manche indique une année de service. Il y en a qui en portent un, deux, trois, mais nous sommes surpris de voir que plus encore en portent quatre. Quels sont les soldats qui ont quatre ans de service? Ceux du Princess Pat et du 22ème, partis en 1914. Mais, combien en reste-t-il? Un officier supérieur attirait récemment l'attention sur ce fait parce qu'il avait justement rencontré un des rares survivants du Princess Pat, qui ne portait aucun chevron ou galon. Quand il lui avait demandé pourquoi, ce soldat désabusé lui avait répondu: "C'est si simple de les acheter 50 sous que tout le monde en porte".

Il semble qu'une surveillance s'impose à ce sujet.

Sir Wilfrid Laurier et lady Laurier sont revenus, la semaine dernière, de Sainte-Agathe. Ils ont assisté à la grand-messe au Sacré-Cœur, dimanche, alors que des prières ont été récitées pour nos soldats à l'occasion du quatrième anniversaire de la déclaration de guerre. Sir Wilfrid et lady Laurier sont partis, mardi, pour Arthabaska.

ooo

Mlle Daviddena Brown, d'Ottawa, s'est noyée, dimanche dernier, près d'Almonte. Bien que nageuse expérimentée elle a été prise d'une crampe et s'est noyée sous les yeux de compagnes incapables de la secourir. Mlle Brown était infirmière brevetée et devait partir pour le front sous peu.

ooo

Lundi dernier, les magasins, ateliers et bureaux d'Ottawa étaient fermés: on était à la fête civique. Tout le monde en a profité pour aller chercher un peu de fraîcheur aux environs car tout le monde n'est pas ministre et ne peut se payer les bains de mer.

ooo

On n'a pas encore retrouvé le major Sharp, d'Ottawa, disparu depuis vendredi dernier. Il habitait Kingston depuis quel-

que temps et a quitté sa femme vendredi soir sans rien dire. On a bien retrouvé ses habits au bord de l'eau mais les recherches les plus minutieuses n'ont pas permis de trouver son cadavre et la police est persuadée qu'il a été enlevé ou qu'il dissimule lui-même son départ. Le major a fait du service au front et on le croit quelque peu dérangé du cerveau.

ooo

La nouvelle est arrivée ici que le conseil privé d'Angleterre a renvoyé la cause de la ville de Regina contre McCarthy, cause qui soulevait la question suivante: Une personne appartenant à la confession de la minorité qui a établi une école séparée peut-elle demander à se faire inscrire comme payant des taxes aux écoles publiques?

La cause était basée sur les dispositions de trois lois: la loi des écoles, celle de la répartition des taxes et enfin la loi municipale.

Les juges ont déclaré que la commission locale qui avait décidé que le nom de la personne en question (McCarthy) fut mise sur la liste des écoles séparées avait donné des raisons raisonnables et suffisantes et que ces raisons avaient été confirmées par la cour suprême. Ces opinions sont tellement justes que le conseil privé ne juge pas à propos d'intervenir et que le nom de McCarthy demeurera parmi ceux qui entretiennent les écoles séparées.

Les journaux de la capitale ont relaté ce fait dans une petite note cachée dans un coin du journal, en-dessous des pilules vertes et à côté des horaires de chemins de fer, où personne n'irait la chercher. Si le conseil privé en avait décidé autrement, le Journal aurait sorti ses titres de 72 points et aurait appuyé la nouvelle d'un article de rédaction bien tapé sur ces infâmes papistes qui veulent tout accaparer dans l'Alberta. Comme les papistes en question ont obtenu tout juste ce à quoi ils ont droit et que leurs revendications sont maintenues par le plus haut tribunal de l'Empire (puisqu'Empire il y a) on dissimule la vérité autant que possible.

ooo

La semaine dernière, une auto contenant cinq jeunes gens est montée sur un trottoir, à Toronto, et a tué deux vieilles femmes. Un brave, les occupants de la voiture se sont sauvés, mais ont été arrêtés quelques heures plus tard. Tous cinq sont de langue anglaise et trois sont d'âge militaire.

Que diable faisaient-ils à Toronto se promenant en auto? Nous qui pensions que Toronto était dépeuplée de ses jeunes gens depuis le 5 août 1914. Est-il vrai qu'il en reste encore assez pour écraser les vieilles gens paisibles qui les attendent? Rien de surprenant si la guerre n'est pas finie: Toronto n'a pas encore donné tout son effort.

ooo

Il y a déjà plusieurs jours que le tribunal d'arbitrage entre la compagnie des tramways d'Ottawa et ses employés, interrogés des témoins, lit des documents et se procure de bons opinions sans être plus avancé qu'au premier jour.

Le Journal nous apprend gravement que la pierre d'achoppement on la pomme de discorde, comme vous voudrez, c'est la question des salaires. C'est curieux, mais nous nous en étions déjà douté bien avant que le Journal l'avoue. C'est l'obstacle pour tous les salariés à une époque où le prix des vivres est tellement grossi que le dollar vaut à peu près 42 cents.

Il est tout probable que la compagnie va se résoudre à augmenter le salaire de ses employés qui en ont grandement besoin, mais il n'y a aucun doute qu'elle profitera de cela pour augmenter ses taux de transport. La seule chose à éviter c'est une diminution des dividendes payés aux actionnaires.

Le retour du Dr Béland

Une réception triomphale, qui a commencé à Lévis et qui s'est continuée à chacune des stations où passait le convoi qui le ramenaient dans sa famille, a été faite, dimanche après-midi et dans la soirée, au Dr Henri Béland, député de Beauce, qui revient au pays après trois années de captivité en Allemagne. Des milliers de personnes, venues de tous les coins de la province, s'étaient donné rendez-vous à Saint-Joseph de Beauce pour être témoins des grandes fêtes organisées pour célébrer le retour du Dr Béland. Celui-ci était accompagné de sa fille Jeannette, qui était au si en captivité en Belgique et qui a été libérée en même temps que son père.

À Saint-Joseph de Beauce, une foule de 10,000 personnes, estime-t-on, reçut le Dr Béland. Il fut conduit en automobile à l'église où un "Te Deum" fut chanté. Pendant la cérémonie, le chanoine Hallé a prononcé une émouvante allocution où il a rappelé les démarches du Pape pour obtenir la libération du Dr Béland.

Dans la soirée, une fête publique eut lieu sur la place de l'église. Une adresse de bienvenue fut lue au Dr Béland par le maire Ferron. Le Dr Béland, d'une voix qui trahissait l'émotion, remercia la population de cette manifestation de sympathie. Il n'a rien voulu déclarer de plus que ce qu'il avait dit en Angleterre et à New-York. Il s'est contenté de dire qu'il faut gagner la guerre et être unis dans ce but comme l'est le peuple allemand.

Le Dr Béland a dit à ses auditeurs: Faites votre devoir et personne ne pourra vous faire de reproches. Il a dit qu'il ne voulait faire aucune déclaration politique avant d'avoir conféré avec les chefs politiques du pays et consulté ses électeurs.

La déclaration de l'ancien ministre laisse entendre qu'il ne rentrera pas dans la politique, mais qu'il a l'intention de retourner en France pour se joindre au corps médical canadien.

A VENDRE — Châssis, doubles châssis et jalousies en très bon état. S'adresser à Mlle Vve WILFRID PRÉVOST, Rue Labelle, Saint-Jérôme.

Mort du Docteur E.-P. Lachapelle

L'une des figures les plus marquantes et les plus sympathiques de Montréal vient de disparaître avec le Dr E.-P. Lachapelle, décédé jeudi dernier, à Rochester, à l'Institut Mayo où il était allé pour se faire soigner. Il souffrait depuis quelques années. Il était âgé de 72 ans.

Le Dr Lachapelle était né le 21 décembre 1845, au Sault-au-Récollet, près Montréal, de Pierre Persilier Lachapelle et de Marie Zoé Toupin, descendants des premiers colons venus de France. Après avoir brillamment terminé ses études classiques au collège de Montréal, le Dr Lachapelle se lança dans l'étude de la médecine à l'ancienne école de médecine de Montréal et, après un cours brillant, il était admis à la pratique en 1869.

Le Dr Lachapelle était un libéral en politique et plus d'un a désiré que ses grandes connaissances fussent mises au service du peuple dans une sphère plus élevée; on lui offrit à plusieurs reprises la candidature, mais bien que désirant aider le plus possible la politique libérale, il refusa chaque fois. En 1902, on le pria de se porter candidat à la mairie de Montréal; il accepta d'abord pour déclinier quelque temps après afin d'éviter des conflits de races. Il fut, en 1910, élu membre du premier bureau des commissaires de la ville de Montréal et, durant quatre années, il se voua tout entier aux intérêts de la population de la métropole, plus particulièrement en ce qui concernait l'hygiène publique.

NOS BONS PRUSSIENS

Plusieurs causes ont contribué à l'émeute de Toronto et il ne suffit pas de les analyser séparément pour établir les responsabilités car elles s'appuient les unes sur les autres. Les soldats revenus du front (plusieurs délégués de l'association des Vétérans) ont pillé, saqué et volé les restaurants tenus par des étrangers et même par des Canadiens. Dans certains endroits la destruction a été si complète que plusieurs de ces apaches ont pu se donner l'illusion d'être de nouveau là-bas, en Belgique, après que les Prussiens y eurent passé.

La cause première a été le mécontentement général qui existe chez les soldats revenus du front depuis que leur association, grâce aux manœuvres douteuses de certains toristes, s'est divisée contre elle-même; la seconde est la cherté des vivres qui défend à un pensionné à \$4 par mois de manger à sa faim, même s'il n'a pas grand appétit, et la troisième est la rapacité des commerçants qui se moquent bien de l'augmentation des prix et augmentent les leurs de manière non à rien perdre, mais à théosauriser davantage. Toutes ces choses réunies ont provoqué cette émeute organisée de sang-froid, ce pillage fait sous les ordres de chefs et sans que ni la police ni les au-

torités osent intervenir.

Il est certain que ces choses ne se seraient pas produites si les officiers avaient eu le moindre empire sur leurs hommes, mais ils n'en possèdent aucun et pour cause. Un officier a tenté de haranguer les soldats rassemblés devant un café. Il a été hué et même bousculé.

Et c'est dans cette partie du pays, dans ce Toronto vertueux que des choses semblables se sont produites. Nous enissions compris pareille émeute chez les "bandits" du Québec, mais à Toronto! à Toronto où l'on prêche la victoire de la liberté et de la démocratie; à Toronto, qui doit délivrer le monde du joug prussien et de la hiérarchie papiste; à Toronto, où l'on est saint et méthodiste en même temps; à Toronto où nous pensions voir rayonner toutes les vertus théologiques et cardinales!...

C'est un coup, il faut l'avouer, pour cette supériorité anglo-saxonne dont on nous a tant rabattu les oreilles. Les Prussiens ont commencé comme cela, par le pillage et le vol, puis, tout simplement ils en sont venus à l'incendie et au viol.

Notons, en passant, que notre bon gouvernement a sa part de responsabilité dans cette affaire. On lui a demandé maintes fois de régler le prix des vivres et il a toujours refusé, se contentant de protéger les exploités qui vivent à ses dépens et surtout aux soldats. On lui a demandé de payer aux soldats des pensions qui leur permettent de vivre, mais il a préféré pensionner des sénateurs et d'autres individus bien placés aux dépens des simples soldats. On lui a demandé enfin d'organiser les soldats revenus et, sauf la mince besogne accomplie par la commission des Hôpitaux militaires, il n'a encore rien fait.

Reste à voir comment le gouvernement expliquera l'émeute et quelle part de responsabilité il voudra bien assumer.

Naturellement, les autorités militaires n'ont rien fait. Quand il s'agissait de quelques récalcitrants de Québec qui n'avaient rien volé, rien pillé, rien mis à sac, les gens de Toronto sont allés, glorieux et fanfarons, abattre des femmes et des enfants à coups de mitrailleuses. Où étaient ces braves de Saint-Sauveur? Dans quels trous se cachaient-ils?

QUÉBÉCOIS

Exposition régionale à Sainte-Rose

Le 11 septembre prochain se tiendra à Sainte-Rose une exposition régionale; elle est ouverte aux sociétés d'agriculture des comtés de Laval, Deux Montagnes, Terrebonne, Hochelaga et l'Assomption.

Pour tous renseignements concernant cette exposition, il faut s'adresser à M. P.-A. Longpère, bureau du secrétaire de la ville de Sainte-Rose, comté de Laval.

Le sang est la source de la vie. Les PILULES ROUGES sont la source du sang. Les femmes faibles, anémiques et épuisées ne sauraient trouver de meilleur remède pour les guérir, que les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.



Mme JOS BELLEROSE

Et, parmi les affections les plus pernicieuses auxquelles s'applique les Pilules Rouges, il n'en est guère de plus fréquentes que la faiblesse, l'épuisement et l'anémie dont se plaignent tant de jeunes femmes. Les fatigues, le surmenage, et quelquefois des couches fréquentes et mal soignées, réduisent la pauvre femme à une impuissance presque complète et lui font endurer des souffrances morales ou physiques atroces. Elles ne sont plus capables de vaquer aux travaux du ménage; à peine parviennent-elles à se traîner, sans force et sans courage pour élever leurs enfants. Leur sang a besoin d'être renouvelé et filtré ou débarrassé des poisons toxiques qui s'y sont mêlés, et elles ne savent que faire. Mais, si par bonheur, elles rencontrent une bonne voisine, lisent un journal ami et écoutent les conseils de celles qui ont souffert comme elles, et prennent des Pilules Rouges, alors c'est le salut, le retour à la vie, à la santé, au bonheur, à la joie de vivre. C'est la prospérité et la paix au foyer.

Mme Joseph Bellerose, 105 rue Phipps, Sorel, nous écrit en effet:

"Avant de me marier, je souffrais d'une très grande pauvreté de sang, et cela me conduisait vers la débilité générale. Je me sentais d'une faiblesse extrême, et dans l'espace de quelques semaines, je me voyais décliner chaque jour. Si je montais un escalier, ou si je marchais le moins, je me sentais oppressée, j'endurais des palpitations de cœur; j'avais des points dans le dos. J'avais aussi

des étourdissements et de violentes maux de tête, cela fort souvent. Combien de fois me trouvais-je si faible que je perdais connaissance. Naturellement, je ne pus continuer à travailler et je dus passer trois mois absolument inactifs à la maison. Des amis me recommandèrent vos excellentes Pilules Rouges, comme le meilleur des toniques. Je me laissai convaincre et j'en pris régulièrement, sans plus tarder. Savez-vous qu'à peine à la troisième boîte, je me sentais déjà plus forte et que je constatais qu'un sang renouvelé circulait dans mes veines. Tous les maux et toutes les souffrances dont je viens de vous faire part, disparurent et je devins une autre femme. En vérité, je vous dis que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine m'ont radicalement guérie de cette débilité extrême, cause de tant de souffrances. Je suis heureuse de pouvoir en recommander publiquement l'usage à toutes celles qui sont faibles et anémiques." (Signé) Mme Joseph Bellerose, 105 rue Phipps, Sorel.

CONSULTATIONS GRATUITES.— Consultations gratuites au No 274 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée et un numéro de contrôle. Refusez toute substitution. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Déférez-vous des colporteurs. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Empruntez pour Acheter du Bétail



De nos jours "l'agriculture variée", est la plus forte source de revenus. Naturellement, les grains, les fruits et les légumes, rapportent beaucoup—mais le bœuf et le bacon, le beurre et le fromage accumulent les bénéfices du cultivateur.

Ayez plus de vaches—engraissez plus de bestiaux—élevez plus de cochons. Si vous avez besoin d'argent pour le faire, venez à la Banque des Marchands. Nous sommes heureux d'aider tous les cultivateurs modernes.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal, DU CANADA. Etablie en 1864. SUCCURSALE DE ST-JEROME, J. N. LORRAIN, Gérant. SUCCURSALE DE ST-AGATHE DES MONTS, W. P. LEMURIER, Gérant. SUCCURSALE DE ST-JOVITE, P. A. BARRETTE, Gérant. Boîtes de Sûreté à louer à la Succursale de St-Jérôme.

Expédition nocturne

(De notre correspondant d'Ottawa)

Ottawa.—Mardi dernier, la police fédérale était prévenue, on ne sait par qui, qu'une bande de réfractaires s'était réfugiée sur une île non loin de Thurso. C'étaient des hommes décidés à faire un mauvais coup, tous portaient des armes, vendraient cherement leur vie, etc., etc.

Le Journal, ce charmant torchon de P.-D. Ross, était persuadé que c'était tous des Canadiens-français.

Mardi soir, une expédition partit forte de dix-huit hommes et, dans trois chaloupes à gazoline, gagna l'île en question. Les lumières avaient été éteintes, on ne parlait pas à bord et on eut dit la troupe Welch cherchant à surprendre Québec.

Aux premières lueurs du jour une battue sur l'île révéla la présence de six campeurs, tous ayant leurs papiers en rigle, d'un pauvre imbécile qui ne parlait ni anglais ni français et d'un autre individu qui a passé depuis longtemps l'âge militaire. La police est revenue bredouille; mais cela ne contentera pas nos orateurs qui dénoncent partout les réfractaires du côté de la province de Québec et ne voient pas que Toronto comme les

autres villes de l'Ontario sont remplies de jeunes gens aptes à servir mais embusqués pour des causes quelconques.

Il y a une dizaine de jours, à Britannia, nous avons vu un jeune Canadien-anglais faire une course en canot et manier nous aviron comme un maître. Quand nous nous sommes informés de son âge on nous a dit qu'il avait 20 ans mais qu'il était dans la classe "E", son père étant un important fournisseur de l'armée.

Ste-Anne des Plaines

L'aqueduc du village, appartenant à M. Delphis Groulx, vient d'être acheté par un syndicat, dont fait partie le Rév. J.-E. Courso, curé, les Rév. Conrad et Donat Chamont, MM. Damase Gauthier, notaire, Joseph Couville, Benjamin Limoges, Urgèle Racine et Ovide Charbonneau. Ils se proposent d'y faire de grandes améliorations.

La récolte du foin, qui est très abondante et de belle qualité, est presque terminée. Les grains sont aussi très beaux, si la température peut nous être favorable pour les moissonner; les légumes ont également une belle apparence.

CORRESPONDANT.

Advertisement for McClary's Sunshine Furnace. It features an illustration of the furnace and text stating: "Elle utilise TOUTE la chaleur". Below the illustration, it says "A vendre chez LAVIOLETTE LTEE." and lists various locations: London, St. John, N. B., Toronto, Calgary, Montreal, Hamilton, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, and Saskatoon.

Obligations 6%—Cinq Ans de la Cité de Montréal

Les obligations municipales sont au premier rang des valeurs de placement. Ceux qui désirent faire un placement de ce genre doivent examiner, — en ce qui regarde la municipalité dont ils veulent acquiescer les obligations, — le chiffre de la population, le développement industriel et commercial présent et probable, le chiffre de l'évaluation de la propriété imposable et sa proportion à la dette totale.

La Cité de Montréal est la plus grande ville du Canada, la sixième ville de l'Amérique du Nord, le centre financier et commercial du pays, et sa population dépasse 700,000 habitants. Par suite des avantages naturels, au point de vue des transports maritimes et par rail et des grandes quantités de force motrice provenant des immenses pouvoirs d'eau qui se trouvent à proximité, l'accroissement de la ville est assuré. La dette totale de la Cité de Montréal est moins de 15% de l'évaluation de la propriété imposable et les obligations prennent rang avant toutes les hypothèques particulières.

La nouvelle émission maintenant offerte au public est accessible à tous, les obligations pouvant s'acheter par coupures de \$100., de \$50., et de \$1000., avec le privilège de les enregistrer au nom de l'acheteur. Ces obligations portent intérêt au taux de 6% par an payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital est remboursable le 1er mai 1923.

Les obligations de la Cité de Montréal peuvent être considérées parmi les meilleures valeurs de placement de notre pays.

On peut souscrire à l'emprunt et obtenir de plus amples renseignements aux bureaux de

RENE-T. LEGLERC

Banquier et Courtier

160, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 1266 et 1261

MAISON FONDÉE EN 1801

VERSAILLES,

VIDRICAIRE, BOULAIS, LTEE

Montréal Québec

59, rue St-Jacques 188, rue St-Jas

BANQUE D'HOCHELAGA

AGISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION.

NOUVELLES — DE — Saint-Jérôme

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme a siégé pour la première fois, lundi dernier, dans sa nouvelle salle, c'est-à-dire dans l'ancienne maison de M. Jean Prévost.

Deux avis de règlements nouveaux y ont été donnés par l'échevin Marchand, l'un pour que la ville prenne à sa charge les chemins de la municipalité; l'autre pour que la ville se charge aussi de la construction et de l'entretien de tous les trottoirs.

En principe, ces deux règlements sont excellents et répondent à un besoin urgent.

Tant dans l'intérêt de chacun de nous que pour le bon renom de notre ville et pour promouvoir le véritable progrès de Saint-Jérôme, il est temps que notre gouvernement municipal voit par lui-même à la confection et au bon entretien de nos rues, chemins et trottoirs.

Le conseil devra faire un pas de plus et voir à ce que nos arbres soient protégés, soignés et renouvelés au besoin. On devrait aussi en planter là où il en manque.

Nos arbres sont le plus bel ornement de la ville et notre conseil municipal doit prendre les moyens de nous conserver cette beauté pittoresque qu'aucune autre ne peut remplacer.

Sur la proposition de l'échevin Léonard appuyé par l'échevin Marchand, le greffier a été autorisé à envoyer au ministre de la voirie une lettre concernant les travaux à faire dans une certaine partie de la ville. Cette lettre rappelle que ces travaux — pour lesquels le gouvernement accorde la somme de \$7,967.50 — ont été autorisés par le ministre de la voirie le 10 juillet 1918; que le contracteur est M. F.-E. Simard qui a aussi obtenu le contrat pour le gravelage des chemins de la paroisse où des travaux ont été commencés avec des matériaux qui ne paraissent pas donner satisfaction. Demande est faite au ministre de la voirie d'envoyer immédiatement un ingénieur compétent pour diriger l'entrepreneur et lui ordonner de se servir de matériaux convenables.

On nous informe que le conseil municipal de la paroisse a adopté une résolution dans le même sens.

M. l'échevin Castonguay a été choisi comme pro-maire pour les mois d'août, septembre et octobre 1918.

Les estimateurs des propriétés de la ville sont, cette année, MM. Wilfrid Filion, Jos. Danis et Alvarez Vaillancourt. Ils ont commencé leur travail hier.

La ville commencera bientôt le gravelage de la rue Sainte-Anne. Bravo!

Pour la deuxième fois le canal de la rue Sainte-Virginie est enfoncé ce qui rend le chemin dangereux. Ce canal est en bois et date de 1890. Il faudra sans doute le renouveler en ciment ou en grès.

Dimanche soir, une foule de promeneurs encombraient les allées du parc Labelle, profitant d'une température agréable et écoutant la musique de la fanfare Saint-Jérôme.

Ces concerts en plein air ont toujours été très populaires et nous espérons bien que la fanfare en donnera quelques-uns encore, pendant la belle saison.

Parti de base-ball très intéressante, dimanche dernier. Le "Jérôme" et le "Regent Spinnars" étaient aux prises, ce dernier a été défait, après une lutte qui lui fait honneur.

Les organisateurs de courses ne sont vraiment pas chanceux. Les courses de chevaux qui devaient avoir lieu mercredi furent remises au lendemain, parce qu'un orage, la nuit précédente, avait mis la piste en mauvais état. Et voici que, jeudi, au moment où le spectacle battait son plein, la pluie est venue y mettre une fin aussi inattendue que désagréable.

Il y a quinze jours, M. le curé de la Durantay annonçait au prône que les commissaires d'écoles de la ville de Saint-Jérôme avaient loué un nouveau local pour l'école maternelle. La crypte de la sacristie, où depuis plusieurs années les classes de cette école avaient été installées, était impropre à un tel usage au point de vue de l'hygiène la plus élémentaire: lumière, ventilation, chauffage, etc., y faisaient complètement défaut.

Ce n'était que temporairement, après l'incendie du couvent des SS. Grises, qu'une école maternelle avait été ouverte dans le sous-sol de la sacristie mis à la disposition des commissaires par M. le curé.

Chaque année, les commissaires espéraient que les SS. de Sainte-Anne pourraient fournir un meilleur local, ce qu'elles auraient fait, si leur projet de construire une école normale s'était réalisé.

Cette année, il a fallu prendre une décision. Dans l'intérêt bien entendu de nos enfants de 5 à 7 ans, on a dû charger le local de l'école maternelle. Autrement, on aurait été forcé de former cette école fréquentée par plus de 160 enfants. Les commissaires n'ont pas cru devoir en arriver là.

Au point de vue de l'instruction et de la préparation de nos petits enfants et de l'intérêt des familles, nous croyons que les commissaires ont eu raison de maintenir l'école maternelle. Pour cela, il leur a fallu s'assurer un local convenable.

Dans l'impossibilité où ils étaient de construire une école — ce qui aurait entraîné une dépense considérable — ils n'avaient qu'à louer un immeuble. C'est ce qu'ils ont fait et ils se sont assurés l'usage de l'édifice à deux étages attenants à l'ancien hôtel Gravel, aujourd'hui converti en logement, et qui appartient à M. Wilfrid Filion.

Grâce aux améliorations qu'y apportera M. Filion, ce local sera très convenable, parfaitement éclairé, ventilé, chauffé, etc.

Les commissaires payeront \$300. de loyer par année. Avec le chauffage et quelques autres petites dépenses, c'est une somme de 5 à \$600. de plus par année que la commission scolaire aura à déboursier. La rétribution mensuelle des enfants de l'école maternelle, qui était de 25 c. par mois, a été élevée à 50 c.

La troupe Castel nous donne de jolis programmes de chansons variées et d'amusantes comédies, au théâtre "Au Repos", depuis deux semaines.

La révérende sœur Dominica, supérieure du couvent des SS. de Sainte-Anne, à Saint-Jérôme, depuis trois ans, a été remplacée par la révérende sœur Marie-Vitalien.

Tout en regrettant le départ de l'ancienne supérieure, qui ne laisse ici que d'excellents souvenirs, nous souhaitons la bienvenue à la révérende sœur Vitalien bien connue et fort estimée à Saint-Jérôme où elle a déjà passé 19 ans.

M. Hormisdas Aubry, peintre, autrefois de Saint-Jérôme, est mort à Belœil, la semaine dernière. Il a été inhumé dans notre cimetière. M. Aubry laisse sa femme, née Amanda Longpré.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc.?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER, qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choix sur catalogue. Prompte livraison.

MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouvera aussi à la pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

AVIS

Une assemblée des membres de "LA CO-OPERATIVE THERÉSIENNE" est convoquée pour samedi soir, le 17 août, à huit heures précises.

Sujet: Amender les règlements.

J.-M. ROBILLARD,
Secrétaire.

Sainte-Agathe

Le bref séjour de sir Wilfrid Laurier à Sainte-Agathe a donné à la population de la coquette ville du nord, l'occasion de témoigner au grand homme d'Etat, sa sympathie et son admiration.

Tous sans exception ont tenu à manifester combien ils étaient fiers de l'honneur que leur procurait la présence parmi eux du chef libéral.

M. l'abbé Bazinet avait tenu à donner toute la solennité possible à la première grand messe à laquelle sir Wilfrid Laurier assista. Tous les assistants remarquèrent avec plaisir que les illuminations étaient splendides, et que le chant et la musique ne laissaient rien à désirer.

Les citoyens avaient organisé une grande fête publique, mais sir Wilfrid Laurier, venu dans nos montagnes pour se reposer, se vit obligé de refuser cette démonstration. Elle fut remplacée par la réception que donneront M. et Mme Athanase David.

Les citoyens de Sainte-Agathe conserveront longtemps le souvenir du séjour de sir Wilfrid Laurier au milieu d'eux.

POUR conserver le certificat d'enregistrement dont, à chaque instant du jour, vous devez être porteur, rien n'est plus commode et plus pratique que les étuis spécialement fabriqués dans ce but, et qui sont en vente à la LIBRAIRIE PRÉVOST.

Sauvons les récoltes de l'Ouest

On a besoin de 20,000 ouvriers de ferme pour la moisson, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Le Canadian-Nord organise des excursions pour l'Ouest, le 15 et le 27 août. Des trains directs spéciaux partiront de Montréal à 1 h. 45 p. m.

Ces trains sont composés de wagons modernes; on y trouvera aussi un service de lunch à prix raisonnables. Des wagons spéciaux sont réservés aux familles et aux femmes seules, qui seront ainsi séparées des autres voyageurs.

Le territoire desservi par le Canadian-Nord offre un champ illimité à tous les emplois avec de hauts salaires.

Brochure indiquant les détails du service des trains avec dates, le nombre d'hommes demandés aux divers endroits, etc. S'adresser aux agents du Canadian-Nord, ou au bureau des billets, 230 rue Saint-Jacques, ou à la gare de la rue Sainte-Catherine est, Montréal.

Le commerce maritime du Canada

En pleine activité

Montréal, la métropole du Canada, possède le port de mer intérieur le plus considérable de l'Amérique du Nord et le développement qu'il prend continuellement lui réserve une des premières places, même parmi les plus grands ports extérieurs de la république voisine. Construite sur l'île de Montréal, elle-même sise à la jonction de la rivière Ottawa avec le fleuve Saint-Laurent, la ville de Montréal est distante d'au moins mille milles de l'océan Atlantique. Son havre est la tête de la navigation océanique sur le Saint-Laurent et le point de jonction entre les navires des lacs et des puissants paquebots qui vont porter nos produits sur toutes les mers du globe.

En 1917, plus de 60,000,000 de minots de grain furent chargés sur ses quais et ceci sans compter les autres marchandises expédiées dans l'intervalle. Plus des deux tiers de ce grain furent apportés à Montréal par chemin de fer, la plus grande partie par le Pacifique-Canadien, et le transport de ces énormes quantités d'approvisionnement des wagons dans les élévateurs, et de là dans les navires, fut opéré sans la moindre congestion, grâce à l'excellent aménagement et à l'outillage perfectionné du port, de même qu'aux arrangements préalables faits entre les compagnies et la commission du havre.

A cause de la censure qui défend de faire connaître le mouvement des navires, on n'entend guère parler de ce qui se rattache au commerce maritime. Il sera donc doublement intéressant d'apprendre que, durant l'année 1917, 617 océaniques quittèrent le port de Montréal. Il est entendu que le trafic des passagers a été grandement réduit, en raison de la nécessité de conserver toute la capacité des cales pour transporter des approvisionnements de tous genres aux alliés.

Ce volume immense de commerce signifie une activité incessante dans les entrepôts et les élévateurs disséminés le long du havre, ainsi qu'un redoublement d'intensité dans les chantiers maritimes. En 1917, une seule firme lança neuf trawlers en acier, huit autres avec leurs bouillottes et leurs machines, vingt-six coques en bois pour trawlers et installa les machines dans seize d'entre eux, un cargo de 7,000 tonnes et répara dans ses cales-sèches trente navires de tonnages divers.

Plusieurs autres chantiers ont aussi été fort actifs et, récemment, le lancement d'un navire en béton a marqué le début de ce nouveau mode de construction navale dans la métropole. Il est à espérer que l'événement ne sera pas le seul du genre et que cette industrie s'implantera au Canada, surtout maintenant que se poursuit une si active campagne pour encourager la construction navale au pays et la création d'une marine nationale, construite dans nos chantiers et dirigée par des marins canadiens. Les hommes de vision ont compris toute l'importance d'un tel mouvement pour la prospérité future du Dominion et aussi font-ils tout en leur pouvoir pour y intéresser le reste de la population.

Femmes martyres

Les cors aux pieds les font souffrir, mais un moyen de guérison leur est offert

Les femmes qui portent des chaussures à talons hauts souffrent beaucoup des cors aux pieds. Elles croient supprimer la cause de leur mal en coupant ces cors, mais elles ne songent pas au danger de l'infection, dit une autorité de Cincinnati.

Les cors peuvent facilement s'enlever avec les doigts, si vous le voulez. Achetez chez votre pharmacien un quart d'once d'un remède appelé frezzone et dont vous appliquerez quelques gouttes sur le cor qui vous fait souffrir; la douleur cessera aussitôt et bientôt le cor se détachera et tombera avec sa racine sans que vous ressentiez le moindre mal.

Le frezzone est une substance collante qui sèche en un moment. Elle agit sans enflammer, n'irrite la peau. Dites-le à votre femme.

Province de Québec
District de Terrebonne
No 1147

FRANÇOIS XAVIER CLOUTIER, gentleman, de la paroisse de Saint-Sauveur-des-Monts, district de Terrebonne, Demandeur

LORNE CLEARY, des cité et district de Montréal, Mrs Francis Cleary, épouse contractuellement séparée de biens de James McKee, de la ville de Toronto, province d'Ontario, et James McKee du même lieu, et ce dernier pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, et Alex Cleary, de Seattle, dans l'Etat de Washington, des Etats-Unis, tous en leur qualité de seuls héritiers de feu Ed. Cleary, en son vivant commerçant, du village de Shawbridge, district de Terrebonne, Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessus de comparaître sous un mois, Sainte-Scholastique, le 31 juillet 1918. GRIGNON & FORTIER, Protonotaires C. S.

Amendement, Engrais, Remède

Dernière création

"Calco" comme amendement



La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "Calco". Les terres fortes deviennent plus poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau.

La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire; la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.

"Calco" comme engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la proportion de potasse et d'acide phosphorique solubles et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes.

"Calco" comme remède

La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles qui s'y trouvent sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes.

Tout renseignement sur demande par

EXTRAIT D'ANALYSE CHIMIQUE
Carbonate de calcium... 98.41 p. c.
Insoluble dans l'acide (sable, argile)... .66 "
Oxyde de fer et alumine... .80 "
Carbonate de magnésium... .13 "
100.00 "

PHYSIQUE
Quantité passant le tamis de 100 mailles au pouce 99.59 p. c.

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION

52, rue Saint-Paul

Québec

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

PROCEDURE SOMMAIRE
Canada
Province de Québec }
District de Terrebonne } Cour de Circuit
No. 363

ADELARD DESJARDINS, cultivateur, de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, district de Terrebonne, Demandeur

vs.
JOVITE LABELLE, ci-devant cultivateur de la paroisse de Sainte-Monique, dit district et maintenant absent. Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Sainte-Scholastique, 20 juillet 1918.

GRIGNON & FORTIER, Greffier C. S.

L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains. 118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances
Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

Le jus de citron fait disparaître les taches de rousseur

Jeunes filles, préparez cette lotion qui éclaircira et blanchira votre teint

Pressez deux citrons pour en extraire le jus que vous verserez dans une bouteille contenant déjà trois onces de "orchard white"; agitez bien ce mélange, et vous aurez un quart de pinte de la meilleure lotion pour le teint à très bon marché.

Votre épicière vous vendra les citrons et votre pharmacien vous fournira l'"orchard white" pour quelques sous. Employez cette lotion pour des massages quotidiens sur la figure, le cou, les bras et les mains, et les taches de rousseur disparaîtront, de même que votre peau deviendra douce et brillante. Elle est inoffensive.

AU SECOURS

20,000 Moissonneurs demandés pour les récoltes de l'ouest \$12 a Winnipeg

Un demi-centin par mille au delà
Billet de retour un demi-centin par mille jusqu'à Winnipeg, plus \$18.00.
Chans confortables directs, service de cafés à prix modère.
Accommodement spéciale pour femmes et route scotique par le Nord Canadien.
Excursions datent de Saint-Jérôme les 15 et 25 août.

Service chans spéciaux: partiront de St-Jérôme, 5.07 p. m.
Pour tous renseignements demandez à l'agent du Nord Canadien le plus rapproché, ou écrivez au Dept. General des Pass., 230 rue St. Jacques, Montréal, Qué.
Demandez pour feuillet "Ouvrage et sages de Moissonneurs."



PROCLAMATION

GEORGE CINQ, par la Grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

À tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner, — SALUT:

PROCLAMATION d'amnistie conditionnelle concernant ceux des hommes de la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, qui ont désobéi à notre Proclamation du 13 octobre 1917, ou aux ordres de se rapporter pour le service, ou qui sont déserteurs ou absents sans permis de la Force expéditionnaire canadienne:

E. L. NEWCOMBÉ, ^{Sous-ministre de la Justice, Canada.} ATTENDU qu'un nombre considérable d'hommes de la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, appelés au service actif dans la Force expéditionnaire canadienne pour la défense du Canada par Notre proclamation du 13 octobre 1917, — bien qu'ils soient par là devenus légalement enrôlés dans le service militaire canadien, —

Ont fait défaut de se rapporter pour le service, suivant qu'ils en étaient légalement requis sous l'empire de la dite Loi concernant le Service Militaire et des règlements promulgués en conséquence, y compris Notre Arrêté-en-conseil en date du 20 avril dernier, — Ou ont déserté, — Ou se sont absents sans permis de Notre Force expéditionnaire canadienne;

Et Attendu qu'il est représenté que la situation grave et regrettable dans laquelle ces hommes se trouvent, est due, dans bien des cas, au fait que, nonobstant l'information et l'injonction fournies par Notre dite proclamation, ils ont mal compris leur devoir ou leur obligation, ou ont été induits en erreur par les conseils de gens mal inspirés, déloyaux ou séducteurs;

Et Attendu que Nous désirons, dans la mesure possible, éviter l'infliction des lourdes pénalités édictées par la loi pour la punition des offenses graves dont ces soldats se sont rendus coupables, — et leur fournir l'occasion, dans une période de temps limitée, de se rapporter et mettre leurs services à la disposition de la Force expéditionnaire canadienne, — comme ils l'ont légalement tenu de le faire et comme cela est nécessaire à la défense de la Puissance du Canada,

SACHEZ MAINTENANT que dans l'exercice de Nos pouvoirs, et de notre bon vouloir et plaisir, nous proclamons, déclarons, publions et portons à la connaissance de tous, QUE LES PÉNALITÉS ÉDICTÉES PAR LA LOI NE SERONT PAS IMPOSÉES OU EXIGÉES au sujet des hommes appartenant à la classe I sous l'empire de la Loi concernant le Service Militaire, 1917, qui ont désobéi à Notre proclamation susdite, ou qui, ayant reçu avis de Nos registraires ou députés-registraires de se rapporter à une date passée, ont manqué de se rapporter ainsi; ou qui, s'étant rapportés et ayant obtenu un congé, ont manqué de se rapporter à l'expiration de leur congé, ou qui ont déserté de Notre Force expéditionnaire, POUR VU QUE CEUX CONCERNÉS SE RAPPORTENT POUR LE SERVICE LE OU AVANT LE 24 AOÛT 1918.

Et NOUS AVERTISSONS STRICTEMENT TOUS LES HOMMES AINSI CONCERNÉS ET LEUR SIGNIFIIONS SOLENNELLEMENT, ainsi qu'à ceux qui

emploi, reçoivent, cachent ou assistent ceux-là dans leur désobéissance, que s'ils persistent dans leur défaut de se rapporter, dans leur absence ou dans leur désertion jusqu'à l'expiration de la date en dernier lieu mentionnée, ils seront poursuivis et punis avec toutes les rigueurs et la sévérité de la loi, ET DEVIENDRONT PASSIBLES DU JUGEMENT DE NOS COURS MARTIALES QUI SERONT ASSEMBLÉS POUR JUGER CES CAS, ou de tous autres tribunaux compétents; et aussi que ceux qui emploient, reçoivent, cachent ou assistent ces hommes, deviendront eux-mêmes strictement soumis aux mêmes pénalités que les coupables principaux et sujets aux mêmes punitions, pénalités, forfaitures que la loi met à la disposition des autorités pour la punition desdites offenses.

POUR VU que rien de ce qui est contenu dans Notre présente proclamation ne soit interprété comme diminuant l'obligation dans laquelle se trouvent ces hommes de se rapporter au service le plus tôt possible, ou comme leur accordant l'immunité contre l'arrestation ou la détention qui pourrait être effectuée dans l'intervalle dans le but de les forcer à l'exercice du service militaire; Notre intention étant seulement de ne pas prononcer ou de remettre les pénalités encourues jusqu'à présent pour défaut de se rapporter, pour absence sans permis ou pour désertion, dont seraient passibles les hommes décrits plus haut, qui le ou avant le 24 août prochain seront rentrés dans l'exercice des devoirs militaires auxquels ils sont astreints.

De tout ce qui précède Nos féaux sujets et tous ceux que les présentes peuvent concerner, sont par les présentes requis de prendre connaissance, d'obéir strictement et se conformer à Nos présents commandements, directions et exigences, et d'agir en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et très aimé cousin et conseiller Victor-Christ-William, duc de Devonshire, marquis d'Arington, comte de Devonshire, comte de Burlington, baron Cavendish de Hardwicke, baron Cavendish de Keighley, chevalier de Notre très noble Ordre de la Jarretière; membre de Notre très honorable Conseil privé; chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges; chevalier grand-croix de Notre Ordre royal Victoria, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE d'OTTAWA, ce PREMIER jour d'AOÛT, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent dix huit, et de Notre règne la neuvième.

Par ordre,
Thomas Mulvey
Sous-secrétaire d'Etat.

Quatre avantages bien prouvés

Quand vous achetez un poêle, pourquoi ne pas choisir le poêle Kootenay, qui vous offre quatre avantages inappréciables:

- Maniement facile,
- Economie de combustible,
- Durée,
- Les meilleurs résultats.

A vendre chez LAVIOLETTE Ltée.

McClary's Kootenay Range

London Toronto Montréal Winnipeg Saskatoon
St. John, N.-B. Calgary Hamilton Edmonton Vancouver



L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

Le plus Grand Événement et le plus Grand Rendez-vous Annuels dans cette province

29 AOÛT—1918—7 SEPTEMBRE

\$35,000,00 Offerts en Prix

ATTRACTIONS EXTRAORDINAIRES :—Célébration du Troisième Centenaire de Louis Hébert — Musées Officiels — Fête du Travail — Mérite Agricole — Vaudeville Exceptionnel — Grandes Courses de Chevaux.

MAGNIFIQUES SPECTACLES D'AVIATION par le fameux Suisse Français **JEAN DOMANJOZ**. Une excellente occasion pour voir le fameux **PONT DE QUÉBEC**.

PROFITEZ des bonnes routes qui conduisent à Québec, et des facilités de transport pour faire un voyage du plus bel agrément dans la capitale de Québec.

Pour plus amples renseignements s'adresser à :
L. A. CANNON, C.R., M.P.P., Commissaire-président, Hotel-de-Ville, QUÉBEC, Qué.
GEORGES MORISSET, Commissaire-Secrétaire,



Placements d'août 1918

Nous offrons sujet à vente préalable les obligations suivantes :

ENDROIT :	Echéance :	Prix :	Rapportant :
PROVINCE DE QUÉBEC	Mai 1936	98	5 1/2 p. c.
CITE DE MONTREAL	Dec. 1922	99.03	6 1/2 p. c.
VILLAGE ST-LOUIS DU MILE-END (Montréal)	Jul. 1935	78.86	6 p. c.
CITE DE QUÉBEC	Mai 1923	100	6 p. c.
CITE D'OUTREMONT	Nov. 1922	100	6 p. c.
CITE DE TROIS-RIVIERES	Mai 1927	100	6 p. c.
CITE DE LEVIS	Mars 1929 31	100	6 p. c.
VILLE DE JONQUIERES	Mai 1923	100	6 p. c.
RIVIERE DU MOULIN	Juin 1923	100	6 p. c.
Commissions scolaire de :			
VILLAGE SAINT-LAURENT	Sept. 1927	100	6 p. c.
VILLE DE GRAND-MÈRE	Janv. 1928	100	6 p. c.
VILLE DE JOLIETTE	Mai 1944	93	5 1/2 p. c.
VILLAGE DE VAL-JALBERT	Mai 1931	100	6 p. c.

Bons de la Victoire, 5 1/2% : Nous achetons et vendons ces obligations au prix du marché.

Ces obligations sont par dénominations de \$100, \$500 et \$1,000. Nous donnerons sur demande tous les détails des émissions décrites sur cette feuille.
 N. B. Nous ne sommes pas des courtiers, ni ne vendons sur marge, mais nous achetons et vendons pour notre propre compte toutes les débetures que nous offrons.

La Corporation des Obligations Municipales, Limitée

Nous prions nos clients de transmettre leurs commandes par l'entremise de nos correspondants, cela leur permettra d'avoir tous les renseignements dont ils auraient besoin et leur épargnera des retards et l'échange de correspondance.

RENÉ DUPONT, Gérant
 Bâtisse Banque d'Hochelega,
 132 rue Saint-Pierre
 Québec

Maison P. SIMARD

Saint-Jerome, P. Q.

La meilleure et la plus importante au nord de Montréal

Epicerie de choix

DES MEILLEURES MARQUES

Vins et Liqueurs

BIRRH,
 DUBONNET,
 VIN ST. MICHEL
 VIN CLARET Barthon & Guestier.
 SAUTERNE,
 BEAUNE,
 MACON
 CHAMPAGNE G.-H. Mumm & Cie.
 RHUM St. George — Anchor.
Cognacs
 Bisquit Dubouché (20 ans) — Boulestin
 V. S. O. P. — Hennessy — Martel.
SPECIALITÉS
 César Collin — Hamel Gentibert — G. Ramard, etc.

:Gin
 John De Kuyper — Melchers — James de Reeper
Rve
 Seagram 83 — Canadian Club — Special Selected, 5 ans.
Scotch
 John Dewar — Peter Dawson — Balmoral — Ro. rick Dhu.
Liqueurs fines
 Bénédictine — Crème de Menthe — Cacao — Curaçao — Maraschino — Kirsch — Kummel — Anisette — Grenadine

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelega

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition ; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé : \$4,000,000
 Fonds de réserve : \$3,700,000
 Total de l'actif, \$39,000,000

DIRECTEURS
 J.-A. Vaillancourt, président
 Hon. F.-L. Beique, vice-président
 A. Turcotte, E.-H. Lemay
 Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
 A.-A. Larocque
 Beaudry Leman, gérant général

SUCCESSALE SAINT-JEROME
 A.-C. HÉBERT, gérant

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances contre l'incendie

228, rue Labelle, Saint-Jérôme

A.-C. ETHIER, C.R., M.P. L. DURAND, L.L.B.

Ethier & Durand
 Avocats
 Sainte-Scholastique, P. Q.
 Téléphone Bell 17-2

Elie Meunier

MANUFACTURIER

Portes, Chassis,

Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé

Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin

SAINT-JEROME



Le REVEIL du BEBE
 est un indice infallible de son état de santé. S'il a bien dormi, il ouvrira les yeux avec joie à la lumière du matin ; si son sommeil a été agité, douloureux il se réveillera irrité. Toute mère sage calmera les douleurs de son enfant et en fera disparaître la cause en lui donnant le
SIROP d'ANIS GAUVIN
 un remède inestimable dans tous les cas de dentition difficile, de coliques, de diarrhée, de dysenterie, de choléra infantile, de manque de sommeil, etc.
 En Vente partout : 25 cts la bouteille
Les Cochetts Gauvin
 contre le Mal de Tête et les douleurs, sont inestimables.
Sirop Gauvin
 pour le RHUME est incomparable.
 Prix : 25 cts

CANADIAN PACIFIC

Destination	Départ de Montréal à	Heure
Shawbridge, exc. dimanche	8.45 a.m.	
Labelle, tous les jours	9.20 do	
Ste-Agathe, exc. dimanche	3.30 p.m.	
Mt-Laurier, (Ter arrêt Ste-Agathe)	4.10 p.m.	
Shawbridge, exc. samedi et dimanche,	6.30 do	
do samedi	11.20 do	
Ste-Agathe do	1.10 do	
Labelle do (Windsor)	2.00 do	
Mt-Laurier do		
(Ter arrêt Ste-Agathe)	1.00 do	
Shawbridge, samedi	1.40 do	
Pour Montréal de St-Jérôme		
Shawbridge, exc. dimanche	6.25 a.m.	
Labelle do	8.49 a.m.	
Mt-Laurier do	5.43 p.m.	
Shawbridge do	7.18 do	
Labelle tous les jours	8.12 do	
Ste-Agathe dimanche	7.13 do	
Labelle do	7.52 do	
Shawbridge do	9.38 do	



Indifférent, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui existaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.
Art. Dupré & Cie
 MARCHANDS-TAILLEURS FASHIONABLES
 211, rue Amherst
 Prés Sainte-Catherine
 Tel. Bell Est. 1767 MONTREAL

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le commel, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le aujourd'hui. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

J.-A. BEAULIEU

AVOCAT
 Immeuble Banque d'Epargne — Tél. M. 4563
 180, rue Saint-Jacques MONTREAL

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-propriétaire.

MALADIES DES
YEUX, OREILLES, GORGE, NEZ
Dr Pierre-S. BOHEMIER Diplômé de l'Hôtel-Dieu de Paris, chef de service à l'hôpital Saint-Joseph, médecin spécialiste des SS. de Sainte-Anne, assistant à l'Inst. Gruchet
 CONSULTATIONS TOUS LES JOURS DE 1 A 4 P. M. (TEL. EST 20)
 490, rue Saint-Denis (près Sherbrooke) MONTREAL

EUGENE PREVOST

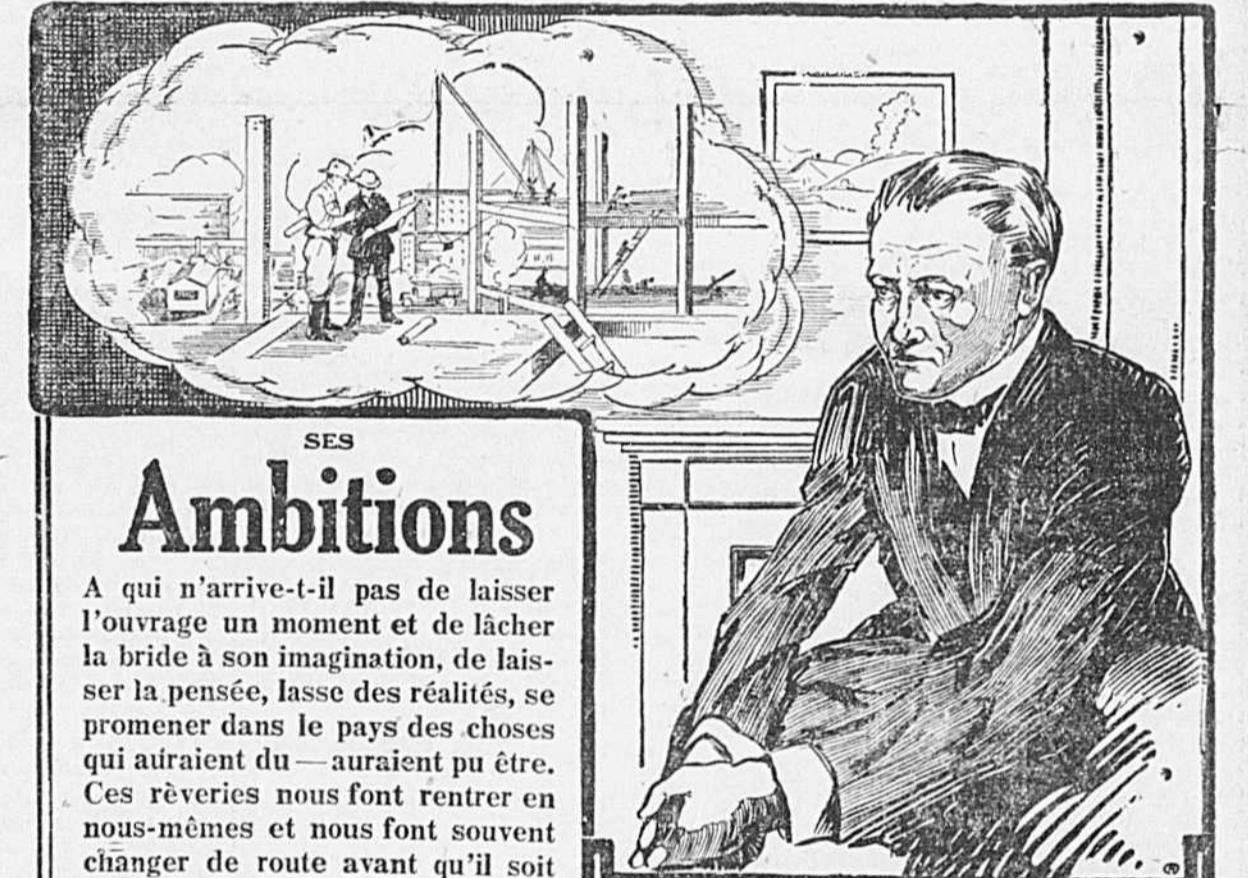
LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE
COMPTABLE ET VERIFICATEUR
 Spécialité : Liquidation de faillites.
 Compositions obtenues sous le plus court délai. Règlements promptement effectués.
 SUITE 506, EDIFICE ROYAL TRUST
 107, rue Saint-Jacques MONTREAL
 TÉLÉPHONE BELL Bureau : Main 1056
 Résidence : Rockland 2934

S.-G. Laviolette, Ltée

Quincellerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.
POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
POELES ROYAL FAVORITE
 Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.
COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POWDRE A FUSIL
 Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.
LAMPES ELECTRIQUES de lère qualité, à 25 cts.
S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.
 Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
 [SAINT-JEROME]

A tout age, ayez soin de vos yeux !!

Les jeunes et les vieux dont la vue est défectueuse peuvent supprimer cette incommodité en portant les lunettes et lunettes que nous faisons. Notre grande expérience nous permet de garantir la plus entière satisfaction à ceux qui s'adressent à nous.
L'INSTITUT OPTIQUE
 144, rue Sainte-Catherine Est
 Angle avenue Hôtel-de-Ville MONTREAL
Spécialiste Beaumier,
 le meilleur de Montréal.
 Cette annonce rapportée vaut 15c. pardollar sur tout achat de **Lupette** Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.



Ambitions

A qui n'arrive-t-il pas de laisser l'ouvrage à son moment et de lâcher la bride à son imagination, de laisser la pensée, lasse des réalités, se promener dans le pays des choses qui auraient du — auraient pu être. Ces rêveries nous font rentrer en nous-mêmes et nous font souvent changer de route avant qu'il soit trop tard.

Cet homme dont le rêve était de devenir un ingénieur célèbre, un maître de l'industrie, de savoir, de réussir, d'accumuler, a vu, faute de santé, toutes ses ambitions, tous ses projets s'écrouler comme un château de cartes.

Dévoré par l'amour de l'étude, épuisé par un travail intellectuel audessus de ses forces, il est abattu, ruiné.

Avant quarante ans, il est usé, sa vie n'est plus qu'une fièvre, ses ambitions qu'un rêve, il ne faudra plus qu'un souffle pour briser sa frêle constitution au moment même où il croyait mettre en exécution ses beaux projets, récolter les fruits de ses durs labeurs.

Il a tout appris — il n'a pas appris à soigner son corps. Il croyait pouvoir vaincre sa maladie sans aide — la maladie l'a vaincu.

Vous qui faites ces beaux rêves pour l'avenir, qui voyez déjà sourdre la fortune, mais qui commencez à sentir les effets du surmenage mental et physique, allez-vous compromettre votre avenir, voir s'écrouler vos beaux projets, en ne vous soignant pas à temps ? Arrêtez — considérez un moment quels seront les résultats de cette négligence — considérez ce que l'existence vous réserve si la santé, la force, l'énergie viennent à vous faire défaut. Vous ne pouvez pas toujours dépenser et toujours avoir — vos succès vous ont coûté cher en force, énergie et vitalité — vous avez même dépensé votre réserve — si vous continuez, c'est la faillite.

Commencez donc dès aujourd'hui à réparer les dégâts causés à votre système par le surmenage, purifiez, enrichissez ce merveilleux liquide qu'est votre sang. Jetez les bases de ce fonds de réserve de force et d'énergie qui servira à combler le déficit que pourra causer le surcroît de travail ou la maladie et pour cela employez régulièrement le célèbre



Vin St-Michel

le plus puissant tonique naturel, et alors vous pourrez continuer sans crainte, sans défaillance la route de la vie et atteindre le but que vous rêvez — le succès. Le Vin St-Michel est un vin pur, délicieux, réconfortant fait avec des raisins de choix provenant du domaine de St-Michel et reconnu par les sociétés médicales comme riche en fer, en tanin et en sels essentiels à la vie — employez-le régulièrement, la cure se fera agréablement et sûrement.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Soleils Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
 EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)